

AVIS AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES POUR PASSER LE CONCOURS D'ACCES A L'IFMEREEOujda

Année de formation : 2017/2018

Il est porté à la connaissance des candidats présélectionnés que le concours d'accès à l'IFMEREEOujda, au titre de l'année de formation 2017/2018, aura lieu :

Les 9, 10, 11 et 12 septembre 2017,

A L'Institut de Formation aux Métiers des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique d'Oujda (IFMEREEOujda), situé au Campus du Savoir, Technopole Med-Est, Commune Isly – Oujda,

Selon le planning suivant :

Filière	Date et heure des épreuves	
	Epreuve écrite	Entretien oral
Systèmes Solaires Thermiques « SST »	Le 09/09/2017 8h30 – 9h30	Le 09/09/2017 (à partir de 11h) Le 10/09/2017 (à partir de 10h)
Systèmes Photovoltaïques « SPV »	Le 09/09/2017 10h00 – 11h00	Le 09/09/2017 (à partir de 11h) Le 10/09/2017 (à partir de 10h)
Exploitation du Biogaz « EBG »	Le 10/09/2017 8h30 – 9h30	Le 10/09/2017 (à partir de 10h)
Systèmes Eoliens « SEO »	Le 11/09/2017 8h30 – 9h30	Le 11/09/2017 (à partir de 11h) Le 12/09/2017 (à partir de 8h30)
Efficacité Energétique dans le Bâtiment « EEB »	Le 11/09/2017 10h00 – 11h00	Le 11/09/2017 (à partir de 11h) Le 12/09/2017 (à partir de 8h30)

Informations Générales

L'épreuve écrite se déroulera sous forme de QCM (Questions à choix multiples) et portera sur les mathématiques, la physique, le développement durable et la culture générale.

Les sanctions de réponses seront les suivantes :

Réponse juste	(+ 1)
Réponse Fausse	(- 0.1)
Pas de réponse	(0)

Une première vérification d'identité aura lieu à l'accueil et une 2^{ème} vérification dans la salle avec émargement de la liste de présence par le candidat.

Un autre émargement de la fiche de présence aura lieu au moment de la remise de la copie aux surveillants.

Consignes importantes

- Les candidats doivent se présenter au lieu du concours **1h** avant l'heure indiquée dans le tableau ci-dessus, munis de :
 - Leurs cartes d'identité nationale ;
 - Une copie certifiée conforme du Baccalauréat ;
 - Un crayon, une gomme et deux stylos (un noir et un bleu).
- Le téléphone portable, la calculatrice programmable et tout autre matériel électronique ne sont pas autorisés dans la salle du concours.
- Le téléphone portable même éteint est strictement interdit.
- Aucun retardataire ne sera admis dans la salle du concours.
- Aucun échange du matériel entre candidats n'est permis.
- Une fois l'épreuve commencée, aucune sortie n'est autorisée.
- Toute tentative de fraude fera l'objet d'un procès-verbal et sera suivie d'une sanction.